

possibilité d'instituer un comité spécial d'enquête sur cette affaire, chargé de trouver des solutions et de lui en faire rapport aussitôt que possible?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, en bref, non. Nous disposons d'un comité très efficace, ainsi qu'en témoigne le travail accompli au cours de la présente session du Parlement, pour régler les problèmes de main-d'œuvre et de travail. Ce n'est que dans des circonstances très particulières que cette question devrait être déferée à un comité permanent. Je me demande même s'il est nécessaire de la déferer à un comité.

J'ai, au début de la session, parlé des grands efforts que nous avons faits pour assurer la publication simultanée des éditions française et anglaise de la *Gazette du Travail*. J'ai exprimé l'espoir que la publication simultanée en serait possible dès la fin de l'année. On verra que, pour deux raisons, cet objectif n'a pu être réalisé. Premièrement, le chef de section est tombé malade alors qu'il essayait d'atteindre le but difficile qu'il s'était lui-même fixé. Il a dû, en conséquence, s'absenter pendant plusieurs semaines, mais il est revenu au travail, guéri, et l'on avance à grands pas vers la réalisation de l'objectif fixé. Deuxième raison, le ministère insiste depuis plusieurs mois auprès du bureau des classifications pour obtenir du personnel supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Nicholson: Ces nominations n'ont pas encore été faites.

M. l'Orateur: Comme la période des questions ne doit pas dépasser 30 minutes, le ministre pourrait peut-être répondre le plus brièvement possible.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

RECOMMANDATION EN VUE DE MODIFIER LE CODE PÉNAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. S. J. Enns (Portage-Neepawa): J'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Entend-il mettre en vigueur les recommandations du comité permanent de la Santé et du Bien-être social à propos de certaines modifications au Code criminel? Je soutiens aussi que l'application de cette recommandation n'entraînera aucune dépense fiscale.

L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, nous étudions présentement les recommandations du comité.

L'ÉDUCATION

LE PROGRAMME DE BOURSES AUX ÉTUDIANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David MacDonald (Prince): Monsieur l'Orateur, le 2 décembre dernier, le député de Danforth (M. Scott) posait une question au premier ministre suppléant au sujet du programme de bourses aux étudiants. Dans sa réponse le premier ministre suppléant, qui remplit encore aujourd'hui le même rôle, a dit vouloir transmettre la question au ministre des Finances. Celui-ci pourrait-il dire à la Chambre quand le gouvernement compte donner suite au programme sans cesse remis d'aide aux étudiants?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, lorsqu'on aura pris une décision en la matière, elle sera annoncée.

M. Knowles: En quelle année?

LE NORD CANADIEN

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST—PRÉTENDU MANQUE DE DÉCISION DANS LE CAS DU RAPPORT CARROTHERS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (New-Westminster): J'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le ministre nous dirait-il s'il se propose de faire une déclaration sous peu, au sujet des présumées critiques à l'endroit de son ministère, de la part de l'ancien commissaire des Territoires du Nord-Ouest, concernant le prétendu manque de décision du ministère dans le cas du rapport Carrothers. Aura-t-il l'obligeance d'inclure dans sa réponse une déclaration au sujet des problèmes des Territoires du Nord-Ouest?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, j'ai eu l'occasion de m'entretenir hier soir avec M. Sivert. J'en ai profité pour le féliciter, au terme de sa longue et fructueuse carrière au service du Canada.

Je lui ai également fait part de mon trouble et de mon inquiétude au sujet de ses déclarations. A la suite de notre entretien d'hier soir, il m'a confié qu'il était très rassuré et qu'il se proposait d'écrire aux membres du Conseil à ce sujet.

SIR JOHN A. MACDONALD

L'INSTITUTION D'UNE FÊTE NATIONALE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Marcel Lamberl (Edmonton-Ouest): Le premier ministre étant absent, j'adresse ma